

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 46	<i>Membres présents :</i> 34	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 4	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 12 septembre 2017

Vote(s) pour : 35

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 18 septembre 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-09-18-BD-4 :

**Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole : baisse des prix d'ouvrages anciens et fixation du prix de vente de nouveaux produits dérivés proposés à la boutique du Musée.**

Rapporteur : Monsieur Robert MARCHAL

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n°81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre, dite loi "Lang", et notamment son article 5,

VU la délibération du Bureau du 12 septembre 2011 autorisant la vente d'ouvrages, de livres, d'albums et de revues à la boutique du Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à certaines baisses tarifaires sur les ouvrages vendus à la Boutique du Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole compte tenu de l'importance des volumes en stock et du faible succès des ventes liés à l'ancienneté de ces ouvrages,

CONSIDERANT l'opportunité de développer et de diversifier l'offre de produits à mettre en vente à la boutique du Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole,

DECIDE :

- de fixer les prix unitaires de ces ouvrages selon l'annexe jointe,
- de fixer les prix de vente des nouveaux produits boutique tels qu'indiqués dans l'annexe jointe. Ces nouveaux tarifs, qui entreront en vigueur le 19 septembre 2017, ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce se rapportant à ces acquisitions et ventes.

Pour extrait conforme  
Metz, le 20 septembre 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL





Tarifs des nouveaux produits boutique – septembre 2017

Code article	Libellé de l'article	Prix de vente	Prix d'achat
			T. T. C.
PAP011	Magnets rectangles personnalisés 90 x 65 mm	2,00 €	1,56 €
TOI001	Toile photo canvas 400 x 250 sous blister	12,50 €	9,60 €
SET001	Set de 6 sous-verres ronds diamètre 95 mm	6,00 €	4,68 €
PAP012	Pendentifs cœur, arbre de vie, couronne....	4,00 €	3.10 €
MUG001	Mug personnalisé	6,50 €	5,04 €
HERB008	Savon rose princesse 100 g carré	3,00 €	2.49 €
HERB009	Savon fleur d'oranger-argan chevalier 100 g carré	3,00 €	2.49 €

Les prix de vente s'entendent nets de TVA, conformément à l'article 293B du CGI (franchise en base).

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20170918-09-2017-DB4-DE

**Numéro de l'acte :** 09-2017-DB4  
**Date de décision :** lundi 18 septembre 2017  
**Nature de l'acte :** Délibérations  
**Objet :** Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole : baisse des prix d'ouvrages anciens et fixation du prix de vente de nouveaux produits dérivés proposés à la boutique du Musée  
**Classification :** 8.9 - Culture  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 20/09/2017  
**Numéro AR :** 057-200039865-20170918-09-2017-DB4-DE  
**Document principal :** ERDP4.pdf

#### Historique :

20/09/17 14:46	En cours de création	
20/09/17 14:48	En préparation	Catherine DELLES
20/09/17 15:01	Reçu	Catherine DELLES
20/09/17 15:01	En cours de transmission	
20/09/17 15:02	Transmis en Préfecture	
20/09/17 15:07	Accusé de réception reçu	